

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE

CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIERES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUILLET 2020 A HUIS CLOS

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du PV du 10 juillet 2020
- 2- Plan financement travaux route de Boulton (délib)
- 3- Désignation d'un responsable pour la gestion de la salle de convivialité (délib)
- 4- Désignation des membres de l'association des communes forestières – COFOR (délib)
- 5- Ratification du devis SARL BLANC TP (délib)
- 6- Validation devis pour complément filets terrain de sports (délib)
- 7- Point sur les petits travaux en cours
- 8- Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 13 juillet 2020 et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille vingt, le 20 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni dans la salle de convivialité (compte-tenu de la situation de COVID-19) sous la présidence de M. Emilien BRENOT, Maire.

**PRESENTS** : Mmes DEBIEF Monique, DUPONT Joëlle, GREFFE Emmanuelle, MACHETEAU COHADIER Jacqueline.

Ms BÉLIARD Hervé, BRENOT Emilien, BRETON Cédric, DUCRET Guy, FOLLETETE Nicolas, GOUX Loïc.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme NAVARRETE Véronique (pouvoir donné à M. DUCRET Guy).

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. BRETON Cédric a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. M. BRENOT Emilien a déclaré la séance ouverte.

**1 – APPROBATION DU PV DU 10 JUILLET 2020**

Le Maire propose une modification de ce procès-verbal. En effet, il y a lieu d'y ajouter un point à l'ordre du jour concernant le dossier SCI UNION DES BOSQUETS, à savoir :

Réception par mail le 06 juillet de deux requêtes établies par Maître DEVEVEY Jean-Philippe représentant MM MOUILLET Hervé & DUPONT Daniel et Mme NAVARRETE Véronique, relative au Permis de Construire N° PC 070 107 19 C0008 déposé le 16 décembre 2019 par la SCI UNION DES BOSQUETS et accordé le 24 février 2020, avec avis d'audience le lundi 20 juillet.

Ce sujet doit être repris en délibération et non en questions diverses (cf délib en pièce jointe)

En raison de l'urgence, le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à représenter la commune à cette audience, assisté de Maître SUISSA, avocat à Besançon et à signer tous documents afférents à ce dossier.

**VOIX : 11    POUR : 10    CONTRE : 0    ABSTENTION : 1**

### **2 – PLAN FINANCEMENT TRAVAUX ROUTE DE BOULT (délib)**

Le Maire expose le plan de financement pour les travaux route de Boulton.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce plan de financement, annexé au PV.

**VOIX : 11    POUR : 11    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

### **3 – DESIGNATION D'UN RESPONSABLE POUR LA GESTION DE LA SALLE DE CONVIVIALITE (délib)**

Le Maire suggère qu'il y ait un responsable pour la gestion de la salle de convivialité, afin de la gérer au mieux. Il sera chargé d'établir un planning, de vérifier le nettoyage après utilisation et d'élaborer un règlement intérieur. Les associations utilisatrices devront prévenir avant chaque utilisation.

Mme MACHETEAU-COHADIER Jacqueline se propose à ce poste.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition.

**VOIX : 11    POUR : 11    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

### **4 – DESIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES - COFOR (délib)**

Le Maire informe de l'obligation de désigner des membres pour l'association des communes forestières (COFOR).

M. BELIARD Hervé se propose comme titulaire et M. DUCRET Guy comme suppléant.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition.

**VOIX : 11    POUR : 11    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

### **5 – RATIFICATION DU DEVIS BLANC TP (délib)**

Le Maire présente un devis de la SARL BLANC TP d'un montant de 1 268.00 € HT, soit 1 521.60 € TTC concernant la mise en place (terrassment et scellement) de 5 poteaux supplémentaires pour le terrain multisports pour la pose des filets supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ratifie le devis de BLANC TP d'un montant de 1 268.00€ HT soit 1 521.60€ TTC.

**VOIX : 11      POUR : 11      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

## **6 – VALIDATION DEVIS POUR COMPLEMENTS FILETS TERRAIN DE SPORTS (délib)**

Le Maire présente un devis de CASAL SPORTS d'un montant de 149.98 € HT, soit 179.98 € TTC concernant la fourniture d'un filet pare-ballon supplémentaire de 5m de haut et 5m de large. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition.

**VOIX : 11      POUR : 11      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

## **7 – POINT SUR LES PETITS TRAVAUX EN COURS**

Le Maire liste les petits travaux en cours les plus urgents, à savoir :

- extension des filets du terrain multisports : la pose des filets a été effectuée le 10 juillet avec la précieuse aide de M. PATTON qui a mis gracieusement sa nacelle à disposition. Il reste un filet de 5m sur 5m à poser (délai de livraison : 5 semaines).
- Réparation mairie : dans l'attente de l'entreprise PICCAND.
- Préparation du Noël des Bobuchots en décembre : c'est à Bussières pour 2020 de s'en occuper.
- Volets salle de convivialité : ce projet est abandonné, suite à l'ouverture de la porte-fenêtre sur l'extérieur. La pose de rideaux ou de stores est envisagée.
- Le tableau d'affichage situé au lotissement des Batailles est sérieusement endommagé : après avoir été copieusement rayée, la vitre est cette fois-ci cassée (constatation le 13 juillet). Il est envisagé de remplacer la vitre.
- Les bancs sont en cours de réparation pour deux d'entre eux. Le troisième est à remplacer.
- Pour la salle de convivialité, il est envisagé de prévoir un tarif plus élevé pour l'hiver pour compenser une partie de l'électricité supplémentaire due au chauffage.
- Il est prévu de faire une signalisation pour la mairie et l'église en 2021 (possibilité de fixer sur les panneaux du département)
- Une remise à jour du livret d'accueil des nouveaux habitants est à l'étude.

## **8 – QUESTIONS DIVERSES**

- M. DUCRET Guy propose d'arroser les fleurs quand les employés communaux seront en vacances
- Une demande de subvention de l'ADMR a été reçue : une réponse négative argumentée sera envoyée
- Une demande de subvention de la Banque Alimentaire a été reçue : une réponse négative argumentée sera envoyée également
- La commune remercie les Pompes Funèbres Humbert de Rioz pour les plaques du colombarium gracieusement offertes
- Une prorogation du programme LEADER 2014-2020 est prévue jusqu'en 2022.
- Une note d'info sera distribuée aux habitants ces jours-ci

**Fin du conseil à 23h00**

